

Service Dell Conservation de votre disque dur pour clients

Introduction

Dell est heureux de fournir le Service « Conservation de votre disque dur pour clients » (« CVDD pour clients » ou les « Services ») conformément à la présente Description du service (la « Description du service »). Votre devis, bon de commande ou tout autre type de facture ou de confirmation de commande convenu entre les deux parties (selon le cas, le « Bon de commande ») indiquera le nom du ou des Services et des options disponibles que vous avez achetés. Pour toute aide supplémentaire ou pour demander une copie de votre ou vos contrats de service, contactez le support technique Dell ou votre agent commercial.

Champ d'application de votre contrat de service

Le Service permet aux Clients de conserver les composants défectueux inclus dans les conditions de la garantie matérielle limitée Dell correspondante ou les conditions décrites sur la page <https://www.dell.com/learn/us/en/uscorp1/service-contracts-support-services>, et indiqués sur le Bon de commande (les « Composants conservables »), à la réception de pièces de remplacement dans le cadre d'une Réparation qualifiée. Une « Réparation qualifiée » est une réparation et/ou un remplacement consécutif à un ou plusieurs défauts de fabrication constatés pendant la période de garantie matérielle applicable au(x) Produit(s) pris en charge du Client (comme défini ci-dessous). Toutes les Réparations qualifiées sont assurées conformément aux conditions de la garantie matérielle limitée ou du contrat de service du Client.

Produits pris en charge : Le Service « Conservation de votre disque dur pour clients » (« CVDD pour clients ») est disponible sur certains systèmes informatiques OptiPlex™, Precision™, Latitude™, Dimension™, Venue™, Vostro™, Wyse™, XPS™, Alienware™, Adamo™, Studio™ et Inspiron™. Le Service « CVDD pour clients » est assuré parallèlement à la garantie matérielle limitée. Il peut être souscrit au point de vente ou à tout moment avant que le système ne subisse un Incident qualifié dès lors qu'il est couvert par la garantie limitée. Le Service est disponible sur les systèmes contenant des Composants conservables remplaçables par l'utilisateur ou remplaçables sur site dans des configurations standard. Le Service « Conservation de votre disque dur pour clients » permet aux Clients de conserver leurs disques durs défectueux (standard, SSD et disques durs SATA, y compris PCIe et NVMe) lorsqu'ils reçoivent des disques durs de remplacement conformément à une Réparation qualifiée.

Un contrat de service « CVDD pour clients » distinct doit être souscrit pour chaque système. Un seul contrat couvrira tous les Composants conservables contenus dans un serveur ou dispositif de stockage individuel. Dell remplacera uniquement le composant défectueux qui a été acheté auprès de Dell et installé dans un système Dell. La défaillance d'un composant ne donne pas droit à un échange de l'unité complète d'un client, sauf si Dell le juge nécessaire, à sa seule discrétion. Les articles achetés par le biais du groupe Périphériques et logiciels Dell, au moment de l'achat d'un système ou en tant que kit Client, et qui sont encore sous garantie, ne sont pas couverts par le présent Service.

Au moment de la souscription, le Client doit payer à Dell des frais pour chaque Produit pris en charge du Client dans le cadre du Service « CVDD pour clients » et pour lequel le Client souhaite conserver le composant remplacé. Le Service « CVDD pour clients » n'est pas disponible tant qu'un produit n'est pas considéré éligible à un Remplacement qualifié.

Procédures de support

Conditions d'assistance :

Les Clients doivent appeler le support technique de Dell conformément à la garantie matérielle limitée ou au contrat de service du Client applicable en cas de problème ou quand ils soupçonnent la défaillance d'un Composant conservable. Les Clients recevront de l'assistance conformément à leur garantie matérielle limitée ou à leur contrat de service applicable. Si le technicien détermine que le composant exige une Réparation qualifiée, Dell expédiera le composant de remplacement au Client conformément à la garantie matérielle limitée ou au contrat de service applicable. Le présent Service « CVDD pour clients » autorise le Client à conserver le Composant conservable défectueux.

Si un Client souscrit au Service, et inclut ou envoie séparément à Dell le Composant conservable du Produit pris en charge éligible à ce Service dans le cadre d'une Réparation qualifiée, le Client consent à ce que le retour d'un composant éligible au présent Service (« Composant éligible retourné ») constitue une renonciation à son droit de recevoir le Service de la part de Dell. Après que Dell a reçu un Composant éligible retourné, Dell n'aura aucune obligation envers le Client par rapport à un tel composant. Dell ne sera en aucun cas tenu de renvoyer au Client le Composant éligible retourné, ni de supprimer les données ou d'effectuer toute autre action relativement au Composant éligible retourné du Client ou aux données stockées sur ce dernier. Dans l'éventualité où Dell reçoit un Composant éligible retourné, Dell peut traiter ce dernier conformément aux politiques standard de Dell en tant que Composant retourné à Dell en vertu des conditions de la garantie et du contrat de service sous-jacents du Client applicables au Produit pris en charge du Client.

Les taux de défaillance des composants sont sous surveillance constante et Dell se réserve le droit de refuser la prestation du Service si Dell estime raisonnablement que le Client abuse du Service « Conservation de votre disque dur pour clients » (notamment lorsque les demandes, par le Client, de remplacement des composants défectueux excèdent de manière significative les taux de défaillance standard du composant et du système concernés). Si Dell détermine (à sa seule discrétion) qu'un Client abuse du Service, Dell se réserve le droit d'annuler le Service conformément aux modalités d'Annulation ci-dessous.

Services non inclus dans le contrat « Conservation de votre disque dur pour clients » :

- La réparation ou le remplacement. (Toute prise en charge de réparation ou de remplacement est assurée conformément à la garantie matérielle limitée ou au contrat de service du Client.
- La destruction ou la sauvegarde des données.
- La récupération, la mise au rebut ou le recyclage des actifs.
- La conservation des composants faisant l'objet d'un rappel de produits en raison de risques pour la santé et la sécurité.
- Les composants non standard commandés dans le cadre du service d'intégration d'usine personnalisé Dell.
- Le support des composants défaillants/conservés. (Le support s'applique uniquement au composant de remplacement conformément à la garantie matérielle limitée ou au contrat de service applicable.)
- Toute activité non expressément stipulée dans la présente Description du service.

Responsabilités du Client

- **Sauvegarde des données ; suppression des données confidentielles.** Le Client s'engage à sauvegarder l'ensemble des données, logiciels et programmes existant sur tous les systèmes concernés avant et pendant la prestation du présent Service. Le Client est tenu d'effectuer régulièrement des copies de sauvegarde des données stockées sur tous les systèmes concernés, afin d'éviter d'éventuelles défaillances, modifications ou pertes de données. Il incombe en outre au Client de retirer toutes les informations confidentielles, exclusives ou personnelles et tous les supports amovibles, qu'un technicien sur site fournisse son assistance ou non.
- **DELL NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE :**
 - VOS INFORMATIONS CONFIDENTIELLES, EXCLUSIVES OU PERSONNELLES ;
 - LA PERTE OU LA CORRUPTION DE DONNÉES, PROGRAMMES OU LOGICIELS ;
 - LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DE SUPPORTS AMOVIBLES ;
 - LA PERTE D'USAGE D'UN SYSTÈME OU D'UN RÉSEAU ;
 - TOUT ACTE OU OMISSION, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, DE LA PART DE DELL OU D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS.
- Dell ne sera pas responsable de la restauration ou de la réinstallation de programmes ou de données. Lors du renvoi de tout ou partie d'un Produit pris en charge, le Client n'inclura que le produit ou la partie du Produit pris en charge demandé par le technicien au téléphone.

- **Autorisation d'accès.** Le Client garantit qu'il a obtenu les autorisations adéquates pour que Dell et le Client puissent accéder au Produit pris en charge, notamment aux données qu'il contient, et à tous les composants matériels et logiciels qu'il comprend, dans le but d'assurer la prestation desdits Services. Si le Client ne dispose pas de ces autorisations, il lui incombe de les obtenir à ses frais avant de contacter Dell pour demander la prestation des présents Services.
- **Coopération avec l'agent du support technique par téléphone et le technicien sur site.** Le Client s'engage à collaborer et à suivre les instructions fournies au téléphone par l'agent du support technique Dell et par ses techniciens sur site. L'expérience démontre qu'une étroite collaboration au téléphone entre l'utilisateur et l'agent du support technique ou le technicien permet de rectifier la plupart des problèmes et erreurs du système.
- **Rapport de défaillances des composants.** Signalez chaque cas de défaillance de composant au support de garantie matérielle de Dell conformément à votre contrat de service applicable.
- **Transfert d'informations sur les pièces.** En cas de demande, fournissez à Dell les informations d'identification de la pièce (« PPID ») ou les données appropriées pour valider qu'une défaillance du composant couvert par un contrat s'est effectivement produite.
- **Service sur site.** Informez le technicien que le Service « CVDD pour clients » a été souscrit pour le système.
- **Contrôle physique.** Gardez le contrôle physique des composants des systèmes couverts par le Service « CVDD pour clients ». Dell n'est pas responsable des données contenues sur des composants qui sont retournés à Dell.
- **Mise au rebut.** Le Client est responsable de la mise au rebut ou de la destruction du ou des composants conservés d'une manière conforme à toutes les lois et réglementations environnementales applicables, et de s'assurer que les données sensibles, confidentielles ou exclusives sont détruites ou sécurisées.
- **Versions prises en charge.** Le Client doit assurer le maintien des logiciels et des Produits pris en charge aux niveaux minimaux de mise à jour ou de configuration définis par Dell, comme indiqué sur le site www.support.dell.com pour les Produits pris en charge. Le Client doit également veiller à l'installation de pièces de rechange, de correctifs, de mises à jour logicielles ou de versions ultérieures qu'exigera Dell pour que le ou les Systèmes pris en charge puissent bénéficier du présent Service.
- **Garanties tierces.** Les présents Services peuvent nécessiter l'accès de Dell à des matériels ou à des logiciels provenant de tierces parties. Les garanties de certains fabricants peuvent être annulées si Dell ou toute autre entité que le fabricant intervient sur lesdits matériels ou logiciels. Il incombe au Client de vérifier que les Services assurés par Dell n'affectent pas ces garanties ou, le cas échéant, que leur impact est acceptable par le Client. **DELL DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ LIÉE À CES GARANTIES OU LIÉE À L'IMPACT QUE LES SERVICES DELL PEUVENT AVOIR SUR CES GARANTIES.**
- **Obligations sur site.** Lorsque les Services exigent une intervention sur site, le Client doit fournir un accès libre, sécurisé et suffisant à ses installations et au(x) Produit(s) pris en charge. Il convient également de prévoir un espace de travail suffisamment spacieux, raccordé au réseau électrique et doté d'une ligne téléphonique. Un moniteur ou un écran, une souris (ou un dispositif de pointage) et un clavier doivent également être fournis (SANS coût supplémentaire pour Dell), dans le cas où le système ne disposerait pas de ces éléments.
- **REMARQUE :** si le Client ne respecte pas les conditions générales mentionnées dans la présente Description du service, Dell n'est pas tenu d'assurer la prestation du Service.

Conditions générales des services Dell

La présente Description du service est conclue entre vous, le Client (« vous » ou le « Client »), et l'entité Dell mentionnée sur votre facture pour l'achat du présent Service. La prestation du présent Service est soumise à un contrat principal de services distinct conclu entre le Client et Dell, qui autorise expressément la vente du présent Service. En l'absence d'un tel contrat, en fonction de l'emplacement du Client, la prestation du présent Service est soumise aux Conditions commerciales de service de Dell, qui sont disponibles sur demande ou sur le site Web Dell local spécifique au pays et référencées dans le tableau ci-dessous (les Conditions de vente, le Service et support de Dell applicables, et conjointement avec cette Description du service, le « Contrat »). Consultez le tableau ci-dessous pour trouver l'URL correspondant au Contrat disponible applicable au site du Client. Les parties déclarent avoir lu les conditions générales en ligne et acceptent d'être liées par ces dernières.

Site du Client	Conditions générales applicables à votre achat de services Dell	
	Clients achetant des services Dell directement auprès de Dell	Clients achetant des services Dell auprès d'un revendeur Dell agréé
États-Unis	www.dell.com/terms	www.dell.com/terms
Canada	www.dell.ca/terms (anglais) www.dell.ca/conditions (français canadien)	www.dell.ca/terms (anglais) www.dell.ca/conditions (français canadien)
Amérique latine et Caraïbes	Site Web local www.dell.com spécifique au pays ou www.dell.com/servicedescriptions/global , ou, pour les particuliers, Contrats de service Dell pour particuliers .*	Site Web local www.dell.com spécifique au pays ou www.dell.com/servicedescriptions/global , ou, pour les particuliers, Contrats de service Dell pour particuliers .*
Asie-Pacifique et Japon	Site Web local www.dell.com spécifique au pays ou www.dell.com/servicedescriptions/global , ou, pour les particuliers, Contrats de service Dell pour particuliers .*	Les Descriptions de service et les autres documents de service Dell que vous pouvez recevoir de votre vendeur ne constituent pas un accord entre Dell et vous. Ils ont pour seul objet de décrire le contenu du Service que vous achetez auprès du vendeur, vos obligations en tant que destinataire du Service, ainsi que les limites du Service. Par conséquent, toute référence au « Client » dans la présente Description du service et dans les autres documents de service Dell sera considérée comme se référant à vous, tandis que toute référence à Dell sera uniquement considérée comme se référant à Dell en tant que prestataire de services pour le compte de votre vendeur. Vous n'aurez aucune relation contractuelle directe avec Dell dans le cadre du Service décrit dans le présent document. Pour éviter toute confusion, nous précisons donc que les conditions de paiement ou les autres conditions contractuelles qui, par nature, s'appliquent directement entre un acheteur et un vendeur ne s'appliqueront pas à vous et seront telles qu'elles ont été définies entre vous-même et le vendeur.
Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA)	Site Web local www.dell.com spécifique au pays ou www.dell.com/servicedescriptions/global , ou, pour les particuliers, Contrats de service Dell pour particuliers .* En outre, les clients situés en France, en Allemagne et au Royaume-Uni peuvent sélectionner l'URL correspondant à leur pays ci-dessous : France : www.dell.fr/ConditionsGeneralesdeVente Allemagne : www.dell.de/Geschaeftsbedingungen Royaume-Uni : www.dell.co.uk/terms	Les Descriptions de service et les autres documents de service Dell que vous pouvez recevoir de votre vendeur ne constituent pas un accord entre Dell et vous. Ils ont pour seul objet de décrire le contenu du Service que vous achetez auprès du vendeur, vos obligations en tant que destinataire du Service, ainsi que les limites du Service. Par conséquent, toute référence au « Client » dans la présente Description du service et dans les autres documents de service Dell sera considérée comme se référant à vous, tandis que toute référence à Dell sera uniquement considérée comme se référant à Dell en tant que prestataire de services pour le compte de votre vendeur. Vous n'aurez aucune relation contractuelle directe avec Dell dans le cadre du Service décrit dans le présent document. Pour éviter toute confusion, nous précisons donc que les conditions de paiement ou les autres conditions contractuelles qui, par nature, s'appliquent directement entre un acheteur et un vendeur ne s'appliqueront pas à vous et seront telles qu'elles ont été définies entre vous-même et le vendeur.

*Les Clients peuvent accéder à leur site Web www.dell.com local en accédant simplement à www.dell.com à partir d'un ordinateur connecté à Internet depuis leur région, ou en choisissant l'option de sélection d'une région ou d'un pays sur le site Web Dell, à l'adresse : <http://www.dell.com/content/public/choosecountry.aspx?c=us&l=en&s=gen>

Le Client accepte en outre qu'en renouvelant, modifiant, prolongeant ou continuant à utiliser le Service au-delà de la durée initialement prévue, ce dernier soit soumis à la Description du service alors en vigueur, disponible sur le site : www.dell.com/servicesdescriptions/global

Si une disposition de la présente Description du service entre en conflit avec une disposition du Contrat, les dispositions de la présente Description du service prévaudront, mais uniquement dans les limites dudit conflit, et elles ne remplaceront en aucun cas les autres dispositions du Contrat qui ne vont pas expressément à l'encontre de la présente Description du service.

En commandant les Services, en recevant la prestation, en utilisant les Services ou les logiciels connexes, ou en sélectionnant le bouton ou la case (ou autre) « J'accepte » sur le site Web Dell.com/fr-fr lors de votre achat, ou dans l'une des interfaces Internet ou logicielles Dell, vous acceptez d'être lié par la présente Description du service et par les contrats qui y sont référencés. Si vous souscrivez cette Description du service pour le compte d'une société ou d'une autre personne morale, vous déclarez être légalement autorisé à assujettir cette personne morale aux conditions de la présente Description du service, auquel cas, la mention « vous » ou le « Client » désigne cette personne morale. Outre le fait de recevoir la présente Description du service, les Clients de certains pays peuvent également être tenus de signer un Bon de commande.

Informations complémentaires importantes

Délégation. Dell peut être amené à déléguer le présent Service et/ou la présente Description du service à des prestataires de services tiers qualifiés.

Annulation. Conformément à la politique de retour en vigueur dans sa zone géographique pour les produits et services, le Client peut choisir de résilier, par notification écrite adressée à Dell, sa souscription au présent Service dans le délai imparti à compter de la réception du Produit pris en charge. En cas d'annulation du présent Service par le Client dans le délai imparti, Dell s'engage à rembourser entièrement les frais de souscription du Client, diminués cependant du montant des frais associés aux éventuelles demandes de réclamation effectuées dans le cadre de la présente Description du service. Toutefois, après expiration du délai imparti, le Client n'est plus autorisé à annuler le présent Service, à moins qu'une législation locale ou nationale ne pouvant être modifiée par contrat ne l'y autorise.

Dell se réserve le droit d'annuler le présent Service à tout moment au cours de sa période de validité pour l'un des motifs suivants :

- Le Client ne s'est pas acquitté de la totalité du montant à payer pour le présent Service conformément aux conditions stipulées sur sa facture.
- Le Client refuse de coopérer avec l'agent du support technique ou le technicien sur site ; ou
- Le Client n'a pas respecté l'ensemble des conditions générales stipulées dans la présente Description du service.

En cas d'annulation du présent Service par Dell, le Client en sera avisé par écrit à l'adresse figurant sur sa facture. Cette notification comportera le motif de l'annulation, ainsi que sa date d'entrée en vigueur, à savoir au minimum dix (10) jours à compter de la date d'envoi par Dell du préavis d'annulation au Client, sauf dispositions contraires prévues par la loi ne pouvant être modifiées par contrat. **SI DELL ANNULE LE PRÉSENT SERVICE CONFORMÉMENT À CE PARAGRAPHE, LE CLIENT NE POURRA BÉNÉFICIER D'AUCUN REMBOURSEMENT DES MONTANTS ACQUITTÉS NI D'AUCUNE ANNULATION DES MONTANTS DUS À DELL.**

Replanification. Dès lors que le présent Service a été planifié, toute modification de ladite planification doit être apportée au moins huit (8) jours calendaires avant la date programmée. Si une modification est apportée dans les sept (7) jours précédant la date programmée, des frais de report seront appliqués, ne dépassant pas vingt-cinq pour cent (25 %) du prix des services. Tout report du Service sera confirmé par le Client au moins huit (8) jours avant le début du Service.

Limites commercialement raisonnables du champ d'application du Service. Dell peut refuser d'effectuer la prestation du Service si, à son avis, celle-ci est de nature à faire naître un risque excessif pour Dell ou ses prestataires de services, ou dépasse le champ d'application du Service. Dell décline toute responsabilité relative aux pannes ou aux retards dans l'exécution causés par des événements échappant à son contrôle, notamment le manquement du Client à respecter ses obligations énoncées dans la présente Description du service. Le Service ne concerne que les utilisations pour lesquelles le Produit pris en charge a été conçu.

Restrictions géographiques et délocalisation. Le présent Service est destiné à être assuré sur le ou les sites mentionnés sur la facture du Client. Le présent Service n'est pas proposé partout. Les options du Service (les niveaux de service, les horaires du support technique et le temps d'intervention sur site) varient selon les régions et ne sont pas forcément disponibles dans la région du Client. Contactez votre agent commercial pour plus de détails. L'obligation faite à Dell de fournir les présents Services pour des Produits pris en charge délocalisés est soumise à différents facteurs, notamment, et sans s'y limiter, à la disponibilité locale des Services, à des frais supplémentaires, et à une inspection et une nouvelle homologation des Produits pris en charge délocalisés, aux tarifs Dell en vigueur. Pour les clients EMEA, sauf stipulation contraire dans la présente Description du service ou dans le Contrat, le service sur site est disponible à une distance maximale de cent cinquante (150) kilomètres du site logistique de Dell le plus proche (site PUDO ou Enlèvement/Dépôt). Contactez votre agent commercial pour obtenir des informations plus détaillées sur la disponibilité du Service sur site dans la zone EMEA.

Pièces stockées. Dell dispose actuellement de plusieurs entrepôts de stockage de pièces partout dans le monde. Certaines pièces peuvent ne pas être stockées à proximité du site du Client. Lorsqu'une pièce nécessaire à la réparation du système n'est pas disponible dans un local Dell à proximité du site du Client et qu'elle doit être transférée depuis un autre local, elle sera expédiée en livraison sous 24 h. Les composants à caractère stratégique (mission critical) du système sont stockés aux emplacements accessibles dans les 2 et 4 heures, comme définis par les groupes de produits Dell. Un composant à caractère stratégique est un composant qui, en cas de défaillance, peut nuire aux fonctions de base du système. Les pièces réputées non stratégiques comprennent, sans s'y limiter, les logiciels, lecteurs de disquettes et lecteurs multimédias. Pour recevoir des pièces sous 2 ou 4 heures, le Client doit avoir souscrit à un contrat de service correspondant prenant en charge la livraison de pièces à caractère stratégique et le Produit pris en charge doit se trouver dans la zone de couverture prise en charge déterminée par Dell.

Durée et renouvellement du Contrat. Le Client bénéficie des Services pendant la période indiquée sur sa facture Dell. Préalablement à l'expiration de la période de validité du Service, le Client peut demander un prolongement de cette période. Ce prolongement sera alors soumis aux options disponibles, ainsi qu'aux procédures Dell alors en vigueur.

Par ailleurs, Dell peut proposer, à sa seule discrétion, de renouveler le présent Service par simple envoi au Client d'une facture correspondant au montant à payer pour bénéficier du renouvellement des Services. Le Client peut également, à sa seule discrétion et dans les limites autorisées par la loi en vigueur, convenir de renouveler les présents Services en s'acquittant du montant de la facture envoyée avant sa date d'échéance. Le paiement des factures de renouvellement par le Client vaut accord de sa part pour le prolongement de la période de validité du présent Service. Le renouvellement du présent Service vaut également accord de la part du Client pour l'application des conditions générales en vigueur au moment du renouvellement à la nouvelle période de validité. Lorsque le Client choisit de ne pas s'acquitter d'une facture de renouvellement, les Services sont interrompus à expiration de la date indiquée sur la facture originale ou sur la dernière facture réglée par le Client.

Transfert du Service. Dans les limites autorisées par la présente Description du service, le Client peut céder le présent Service à un tiers ayant acheté l'intégralité du Produit pris en charge avant expiration de la Période de validité du présent Service en cours au moment de l'achat, sous réserve que le Client soit l'acheteur initial du Produit pris en charge et du présent Service, ou que le Client ait acheté le Produit pris en charge et le présent Service à leur propriétaire d'origine (ou à un cessionnaire précédent) et qu'il se soit conformé à l'ensemble des procédures de transfert. Des frais de transfert sont susceptibles d'être facturés.

Remarque : lorsque le Client ou le cessionnaire du Client délocalise le Produit pris en charge vers une zone géographique où le présent Service n'est pas disponible, ou disponible à un prix différent du montant réglé par le Client pour le présent Service, le Produit pris en charge peut ne plus bénéficier d'une couverture dans le cadre du présent Service ou le Client peut être contraint de s'acquitter de frais supplémentaires pour pouvoir continuer à bénéficier du même niveau de couverture sur le nouveau lieu d'utilisation. Si le Client décide de ne pas s'acquitter de ces frais supplémentaires, le Service du Client pourra être automatiquement transféré vers les niveaux de support disponibles à son nouvel emplacement pour le même prix ou à un prix inférieur, sans remboursement de la différence de prix.

La disponibilité varie en fonction du pays.

Les conditions commerciales de vente de Dell s'appliquent. Vous pouvez les consulter à l'adresse <http://www.dell.com/fr-fr>. Les copies papier des conditions commerciales de vente de Dell sont également disponibles sur demande.